



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167647 VALABLE JUSQU'AU 04/02/2026

ÉDITÉ LE 16/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2011 Raison sociale : TUBEPROTEC
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 02/01/2025 10 000
11 RUE DE SEPOIS
68580 UEBERSTRASS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 533 557 336 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 59396647

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 59396647

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/10/2024

Téléphone : 06 87 29 09 55

Portable : 06 87 29 09 55

Site Internet : www.tubeprotec.fr

E-mail : contact@tubeprotec.fr

Responsabilité légale :
GRETER CHRISTIAN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/02/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/02/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	07/02/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/02/2022
o Chaudière bois	07/02/2022
o Poêle ou insert bois	07/02/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	30/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.